Concours Commun Voie Apprentissage Bilan général, résultats et statistiques

SESSION 2017

1 – Présentation des concours	1
1.1 ECOLES RECRUTANT SUR LE CONCOURS COMMUN VOIE APPRENTISSAGE	1
1.2 Duree et coefficients des epreuves :	2
2 – Profils des inscriptions	3
3 – Statistiques et résultats	4
3.1 RESULTATS PAR DIPLOME	4
3.2 Nombre de places offertes, d'integres et de contrats signes	5
3.3 RESULTATS PAR GENRE ET PAR BAC D'ORIGINE	7
4 – Commentaires et statistiques par épreuve	8
4.1 Examen du dossier	8
4.2 ANALYSE ET SYNTHESE DE DOCUMENTS TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	9
4.3 Langue vivante etrangere : anglais	11
5 – Conclusion	12

1 - Présentation du concours

1.1 Ecoles recrutant sur le concours commun voie Apprentissage

Pour rappel, le concours commun voie apprentissage est **ouvert** aux étudiants inscrits en deuxième année de préparation d'un <u>diplôme professionnel de deux années d'études supérieures</u> ou en année de préparation d'un <u>diplôme national de licence professionnelle</u> (<u>arrêté du 25 juillet 2014</u>).

Il est également ouvert aux titulaires d'un de ces diplômes.

L'intégration dans une école est **subordonnée à l'obtention du diplôme requis et à la signature d'un contrat d'apprentissage.** Le concours est accessible sans condition de nationalité. La limite d'âge est fixée à l'article L-6222-1 du code du travail (moins de 26 ans à la signature du contrat).

Cependant dans le cadre d'une expérimentation, la limite d'âge est de 30 ans dans beaucoup de régions. Cette expérimentation est autorisée depuis le 1^{er} janvier 2017 dans 7 régions :

- Bretagne;
- Bourgogne-Franche-Comté;
- Centre-Val de Loire ;
- Grand Est;
- Hauts-de-France;
- Nouvelle-Aquitaine;
- Pays de la Loire.

Depuis le 23 avril 2017, elle est également autorisée en Île-de-France et en Occitanie.

Cette expérimentation est autorisée jusqu'au 31 décembre 2019 et pourrait être reconduite à postériori.

Agrocampus Ouest - Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage :

- cursus ingénieur en agroalimentaire (Rennes),
- cursus ingénieur en horticulture,
- cursus ingénieur en paysage (Angers)

AgroParisTech - Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement - cursus ingénieur

Bordeaux Sciences Agro* - École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux-Aquitaine

ENSAIA - École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires ; **Nancy** : - spécialité production agroalimentaire

ENSAT - École Nationale Supérieure Agronomique de **Toulouse**

Montpellier SupAgro – Institut National d'Etudes supérieures Agronomiques de Montpellier :

- `cursus ingénieur agronome,
- cursus ingénieur systèmes agricoles et agroalimentaires durables au Sud (SAADS)

Oniris - Nantes Atlantique - Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation : - cursus ingénieur (filières alimentation-agroalimentaire et biotechnologies de la santé)

VetAgroSup - Institut d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Alimentation, Santé Animale, Sciences Agronomiques et de l'Environnement : **cursus ingénieur (Clermont-Ferrand)**

* Le cursus par apprentissage ne donne pas accès à toutes les spécialités de l'Ecole ; se renseigner auprès de Bordeaux Sciences Agro.

1.2 Coefficients et durée des épreuves

Cette voie de concours comporte une phase nationale d'admissibilité qui s'est déroulée le 1 mars 2017 permettant d'établir une liste d'aptitude non classante et une phase d'admission par école.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

<u>ÉPREUVE</u>	<u>DURÉE</u>	COEFFICIENT
Selection sur dossier	/	1
Langue vivante*	1 heure	1
Analyse et synthèse de documents scientifiques et techniques	2 heures	1
TOTAL		3

^(*)L'épreuve de langue vivante est en anglais.

Comme lors de la session 2016, pour les trois épreuves qui permettent l'établissement de la liste d'aptitude, **une note minimale est fixée :** si un candidat obtient une note strictement inférieure à 7 pour l'une des trois épreuves, il est éliminé.

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

<u>ÉPREUVE</u>	<u>DURÉE</u>
Entretien avec le jury	30 minutes

A l'issue des entretiens, chaque école dresse une liste principale et une liste complémentaire classées par ordre de mérite.

2 - Profils des inscriptions

516 candidats se sont inscrits au concours commun voie Apprentissage de la Banque Agro-Veto (463 en 2016 et 375 en 2015).

Répartition :

Par sexe:

Filles	266
Garçons	250

Par nationalité:

FRANCE	508
MAROC	3
SÉNÉGAL	3
MADAGASCAR	1
RÉPUPLIQUE TCHÈQUE	1

Par thème choisi (épreuve écrite d'analyse et de synthèse de documents techniques et scientifiques) :

AGROALIMENTAIRE	210
PRODUCTIONS VÉGÉTALES	141
PRODUCTIONS ANIMALES	85
ENVIRONNEMENT	55
PAYSAGE	25

Par diplôme d'origine :

BTS	28
BTSA	262
DUT	166 (dont 163 de l'option Génie Biologique)
LICENCE PROFESSIONNELLE	59
DIPLOME DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR DE LA MER	1

⁻ Sur les 516 inscrits, 160 étaient **boursiers**, soit **31%** des candidats.

3 – Statistiques et résultats

3.1 Résultats par diplôme

BTS ANALYSES DE BIOLOGIE MÉDICALE BTS BIOANALYSES CONTRÔLES BTS BIOTECHNOLOGIE BTS DIÉTÉTIQUE BTS QUALITÉ DANS LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET LES BIO-	2 12 7 3	1			AGROCAMPUS OUEST - Horticulture	AGROCAMPUS OUEST - Paysage	AgroParisTech	Bordeaux Sciences Agro	ENSAIA	ENSAT	Montpellier SupAgro Agronome	Montpellier SupAgro SAADS	Oniris Nantes	VetAgro Sup
BTS BIOTECHNOLOGIE BTS DIÉTÉTIQUE BTS QUALITÉ DANS LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET LES BIO-	7		1				1						igsquare	
BTS DIÉTÉTIQUE BTS QUALITÉ DANS LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET LES BIO-		9	5				4						1	
BTS QUALITÉ DANS LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET LES BIO-	3	5	4				1			2	1			
•	J	1	0											
NDUSTRIES	4	1	1				1							
BTSA ACSE - ANALYSE ET CONDUITE DE SYSTÈMES														
D'EXPLOITATION	20	11	8				2	1		2	1	1		1
BTSA ANABIOTEC - ANALYSES AGRICOLES, BIOLOGIQUES ET														
BIOTECHNOLOGIQUES	13	7	4				2			1		1		
BTSA AP - AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS	22	9	6		1	5								
BTSA APV - AGRONOMIE PRODUCTIONS VÉGÉTALES	37	18	11				3			4		1	igspace	3
BTSA AQUACULTURES	1	1	0				<u> </u>				<u> </u>	<u> </u>	igsqcut	igsquare
BTSA GEMEAU - GESTION ET MAÎTRISE DE L'EAU	6	2	0									Ь—	igspace	igspace
BTSA GF - GESTION FORESTIÈRE	18	9	6				3	3				Ь—	igspace	Щ
BTSA GPN - GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE	4	3	2			1				1				
BTSA PA - PRODUCTIONS ANIMALES	35	13	6				2	3						1
BTSA PH - PRODUCTIONS HORTICOLES	6	3	1		1									
BTSA STA - OPTION : ALIMENTS ET PROCESSUS TECHNOLOGIQUES		21	11	2			1		2	1			5	
BTSA STA - OPTION : PRODUITS LAITIERS	3	2	1	1										
BTSA STA - OPTION : VIANDES ET PRODUITS DE LA PÊCHE ET														
PRODUITS CÉRÉALIERS	2	2	1										igsquare	1
BTSA TC - OPTION : PRODUITS DE LA FILIÈRE FORÊT BOIS ET VINS														
ET SPIRITUEUX	2	1	0										igsquare	
BTSA VO - VITICULTURE-OENOLOGIE	43	26	15				1	13			1		igsquare	
AUTRE BTSA	3	2	0											
DIPLÔME DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR DE LA MER	1	1	0											
DUT CHIMIE	1	1	1						1					
DUT GENIE BIOLOGIQUE OPTION AGRONOMIE	54	36	20		3		3	1		6	3	1		3
DUT GENIE BIOLOGIQUE OPTION ANALYSES BIOLOGIQUES ET BIOCHIMIQUES	3	1	1				1							
DUT GENIE BIOLOGIQUE OPTION DIETETIQUE	4	3	1										1	
DUT GENIE BIOLOGIQUE OPTION GENIE DE L'ENVIRONNEMENT	7	6	4				2				1	1		
DUT GENIE BIOLOGIQUE OPTION INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET														
BIOLOGIQUES	95	46	28	9			2		5	3		1	. 7	1
DUT HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT	1	1	0											
DUT SCIENCE ET GÉNIE DES MATÉRIAUX	1	0	0											
LICENCE PRO AGRICULTURE														
BIOLOGIQUE(PRODUCTION,CONSEIL,CERTIFICATION ET														
COMMERCIALISATION)	5	4	3					1		1	1			
LICENCE PRO AGRONOMIE	11	4	3					1			2			
LICENCE PRO BIO-INDUSTRIES ET BIOTECHNOLOGIES	1	0	0											
LICENCE PRO INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES (GESTION,														
PRODUCTION ET VALORISATION)	21	6	5	3	<u></u>		L		2		L '	L	L	
LICENCE PRO MÉTIERS DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DE														
L'ENVIRONNEMENT	1	1	0											
LICENCE PRO MÉTIERS DE LA SANTÉ (NUTRITION, ALIMENTATION)	1	1	0								1			
LICENCE PRO METIERS DE LA SANTÉ (NOTRITION, ALIMENTATION) LICENCE PRO MÉTIERS DE LA SANTÉ (TECHNOLOGIES)	1	0	0				 					\vdash	$\vdash \vdash$	$\vdash \vdash \vdash$
LICENCE PRO MÉTIERS DE LA SANTE (TECHNOLOGIES) LICENCE PRO MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE		U	U			1					$\vdash \vdash$		$\vdash \vdash \vdash$	\vdash
L'URBANISME	1	0	0								'			
LICENCE PRO MÉTIERS DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA	1	U	U			1					$\vdash \vdash$		$\vdash \vdash \vdash$	$\vdash \vdash$
FORÊT	1	1	4				1				'			
LICENCE PRO PRODUCTIONS ANIMALES	8	4	3				-	1		2	$\vdash \vdash$	 	$\vdash\vdash\vdash$	$\vdash \vdash \vdash$
LICENCE PRO PRODUCTIONS ANIMALES LICENCE PRO PRODUCTIONS VÉGÉTALES	8	5	3		1		-	1		1		1	$\vdash \vdash$	$\vdash \vdash$
Total	516	268	157	15			30		10					10

3.2 Nombre de places offertes, nombre d'intégrés et nombre de contrats signés à la rentrée par école (Analyse comparative interannuelle)

Écoles		Agrocampus Ouest - Agroalimentaire			Agrocampus Ouest - Horticulture			Agrocampus Ouest - Paysage			AgroParisTech			Bordeaux Sciences Agro	
Session	2017	2016	2015	2017	2016	2015	2017	2016	2015	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Nombre de places offertes	15	15	15	6	6	6	6	6	6	30	30	30	25	15	15
Nombre d'inscrits en liste complémentaire	22	23	26	2	5	7	8	3	15	22	27	20	49	21	23
Nombre d'intégrés	15	15	15	6	6	6	6	6	4	30	30	30	25	15	15
Rang du dernier intégré	23	21	25	8	9	7	7	8	9	51	52	48	36	33	29
Contrats signés à la rentrée	15	15	15	6	6	5	5	4	4	21	18	21	17	11	14
Contrats non signés à la rentrée*	0	О	0	0	0	1	1	2	0	9	12	9	8	4	1
Écoles	ENSAIA		ENSAT		Montpellier SupAgro - Agronome	Montpellier SupAgro	- SAADS		ONIRIS			VetAgro Sup			
Session	2017	2016	2015	2017	2016	2015	2017	20	17	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Nombre de places offertes	18	18	16	24	27	19	10		8	14	14	24	10	10	10
Nombre d'inscrits en liste complémentaire	0	4	5	31	27	35	19		2	27	16	8	29	37	57
Nombre d'intégrés	10	13	12	24	27	17	10		7	14	12	11	10	10	10
Rang du dernier intégré	16	22	21	47	52	51	19		.0	40	30	29	28	20	33
Contrats signés à la rentrée	9	11	11	19	20	13	4		3	13	10	10	9	8	8
Contrats non signés à la rentrée*	1	2	1	5	7	4	6		4	1	2	1	1	2	2

^{*}statut d'auditeur libre ou de stagiaire de la formation professionnelle d'une durée variable suivant les régions.

3.3 Résultats par sexe et par baccalauréat d'origine

GENRE ET BAC D'ORIGINE DES CANDIDATS	Inscrits	Admissibles	Intégrés	AGROCAMPUS OUEST - AgroAlimentaire	AGROCAMPUS OUEST . Horticulture	AGROCAMPUS OUEST. Paysage	AgroParisTech	Bordeaux Sciences Agro	ENSAIA	ENSAT	Montpellier SupAgro - Agronome	Montpellier SupAgro - SAADS	Omiris Nantes	VetAgro Sup
Fille	266	140	85	6	5	2	16	8	7	15	7	5	8	6
Garçons	250	128	72			4	14	17	3	9	3	2	6	4
Garçons	250	120	12	,	1	-	17	17	3			L	U	
BAC S	331	184	109	14	3	0	23	16	7	20	6	4	13	3
BAC STAV SCIENCES ET														
TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE														
ET DU VIVANT	53	19	10		1	1	1	3		2				2
BAC S ECOLOGIE, AGRONOMIE ET														
TERRITOIRES	45	25	15			2	1	2	2	2	1	1		4
BAC STL	22	9	4	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1	0
BAC PROFESSIONNEL	11	3	3	0	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0
AUTRE BAC	45	23	14	0	2	3	4	2	0	0	1	1	0	1
NON RENSEIGNÉ	9	5	2	1							1			

4 - Commentaires des examinateurs et statistiques par épreuve

4.1 Examen du dossier

Nb candidats	Moyenne	Ecart type		Note la plus haute
506	9,51	3,13	0,0	17,5

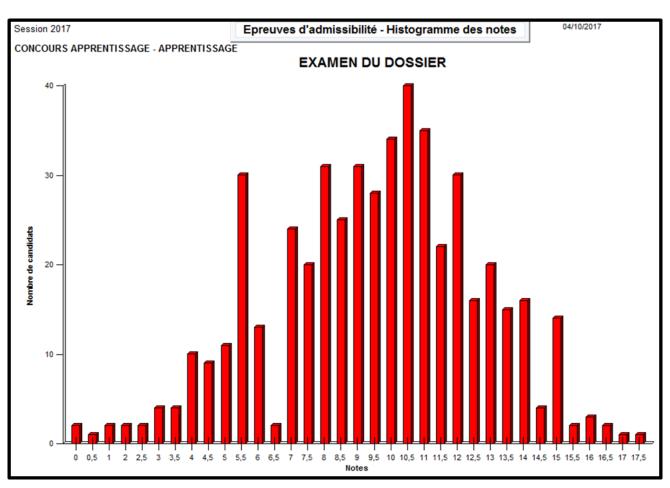
Ce dossier comptant pour 1/3 de l'admissibilité, les jurys conseillent aux candidats d'apporter un grand soin à sa constitution.

Ils insistent particulièrement sur la complétude du dossier que doit fournir le candidat. Le respect des consignes dans la constitution du dossier sera pris en compte dans l'évaluation, démontrant des qualités appréciées de rigueur et de futur professionnalisme.

En effet, le dossier doit, de manière synthétique, permettre au jury de cerner rapidement le candidat, tant sur la dimension académique (notes, positionnement dans la promotion, ...) que sur la dimension professionnelle (projet professionnel, expérience en apprentissage, stages, jobs d'été, bénévolat, ...) et/ou personnelle (associations, centres d'intérêt, ...). Par ailleurs, les examinateurs constatent que pour de nombreux dossiers, il a été parfois difficile au travers des bulletins scolaires fournis de pouvoir estimer le classement du candidat au sein de sa promotion. Le rang de classement dans la promotion est un élément obligatoire dans ce cadre en l'absence duquel le candidat pourra être fortement pénalisé.

Le candidat doit donc, à travers les documents fournis, permettre aux examinateurs d'apprécier ses compétences, ses motivations pour poursuivre des études d'ingénieur agronome et particulièrement pourquoi choisir la filière apprentissage.

Le projet de formation et le projet professionnel doivent être clairement perceptibles et cohérents. Les activités autres que les études sont également appréciées.



4.2 ANALYSE ET SYNTHESE DE DOCUMENTS TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Nb candidats	Moyenne	Ecart type		Note la plus haute
507	10,99	3,16	2,0	19,0

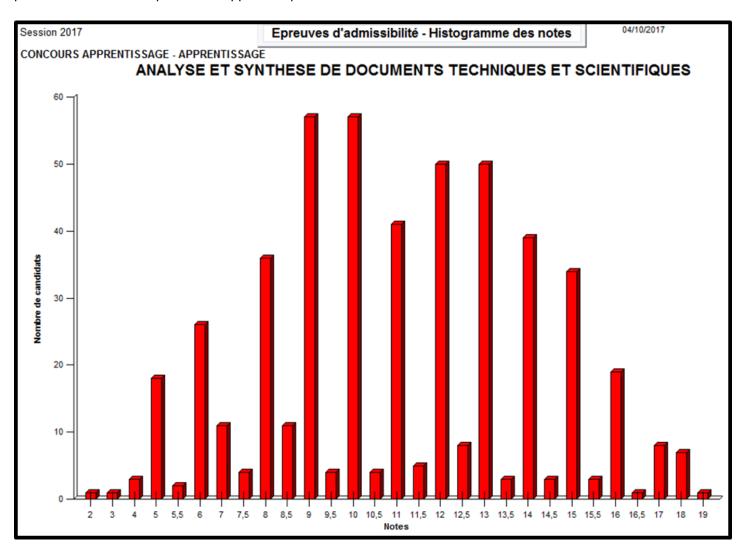
L'histogramme ci-dessous montre bien la disparité des notes obtenues par les candidats sur cette épreuve. De manière globale, l'épreuve a été correctement abordée par les candidats et les notes sont majoritairement supérieures à 10/20.

Les qualités de construction et de rédaction sont particulièrement évaluées. Il est également important que le candidat respecte bien les deux parties et qu'elles apparaissent bien clairement dans la copie.

De façon générale, le défaut majeur qui guette le candidat est celui de la paraphrase.

En ce qui concerne plus spécifiquement la deuxième partie, les correcteurs conseillent au candidat de recourir davantage à son expérience et aux apports personnels car on retrouve pour un grand nombre de copies les idées du texte proposé et rien de plus. Un autre défaut rencontré consiste à ne pas suffisamment faire référence au texte et à répondre un peu à côté de la question.

Par ailleurs, concernant cette seconde partie, il est nécessaire d'argumenter les points développés. Certains candidats se contentent de lister des faits, sans aucune argumentation. Les éléments d'argumentation qui permettent d'étoffer le point développé et la qualité de la réflexion menée sont valorisés.



4.3 LANGUE VIVANTE ETRANGERE: ANGLAIS

Nb candidats	Moyenne	Ecart type		Note la plus haute
507	9,87	3,41	2,0	20,0

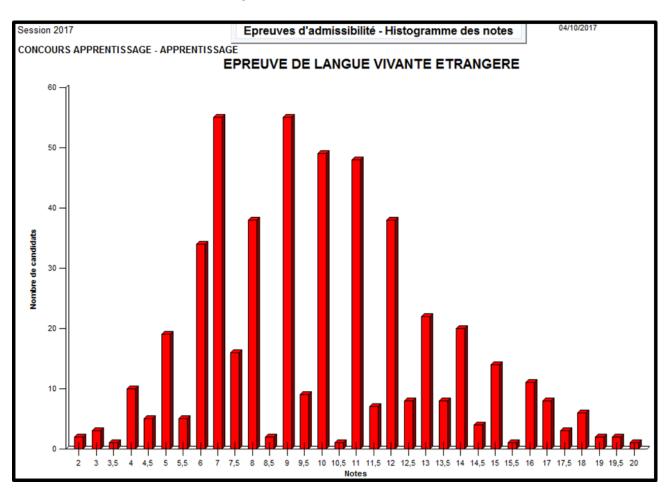
L'épreuve écrite d'anglais a très bien joué son rôle pour évaluer le niveau des 449 candidats et a donné lieu à des notes allant de 18/20 pour la meilleure à 0,5 pour une copie quasiment blanche.

Compréhension de l'oral

La lecture préalable des énoncés permet d'anticiper le sujet de l'enregistrement. Cette épreuve nécessite un minimum d'entraînement, par exemple en écoutant de l'anglais régulièrement sur les sites en ligne (ex : BBC).

Expression écrite

Les correcteurs constatent que beaucoup de candidats n'ont pas bien géré leur temps et ne sont pas parvenus à rédiger suffisamment. De plus, un grand nombre de candidats ont des difficultés de grammaire et de syntaxe (verbes irréguliers, syntaxe, articles, temps). On note également un manque de vocabulaire, y compris de base. Cela passe par une lecture régulière de la presse anglaise et par une acquisition systématique du vocabulaire (par l'intermédiaire de fiches, par exemple). Il est important de faire des phrases simples et de bien vérifier les constructions de phrases (beaucoup de candidats ont un niveau faible et se lance dans des explications complexes). Le jury a valorisé les productions des candidats qui ont fait preuve d'une certaine richesse lexicale. Ils montrent qu'un travail régulier en amont et une bonne préparation syntaxique et lexicale permettent, sans être bilingue, d'obtenir une note très correcte en anglais à l'écrit.



5 - Conclusion

Pour cette troisième session du concours par la voie de l'apprentissage, on note encore une augmentation du nombre de candidats ce qui montre la forte attractivité de ce concours. C'est dans ce concours que l'on observe la plus grande variété des profils d'origine et c'est un élément positif également pour les écoles qui recrutent.

Suite l'apparition d'une note éliminatoire fixée à 7 pour l'examen du dossier et les deux épreuves écrites en 2016, nous pouvons constater que cette note n'a pas eu autant d'incidence sur l'épreuve d'anglais, les candidats éliminés l'ont été tant par l'anglais que les deux autres épreuves d'aptitude.

Il est recommandé aux futurs candidats de travailler tout particulièrement cette matière pour pouvoir être présents sur la liste d'aptitude.

Je souhaite une bonne préparation à tous les futurs candidats pour la session 2018.

Une nouvelle école proposera des places en 2018 sur ce concours commun : il s'agit d'AgroSup Dijon pour le cursus agroalimentaire.

Je remercie l'ensemble des membres du jury et tous ceux qui ont contribué au bon déroulement des épreuves de cette session 2017.

A Paris, le 9 novembre 2017

Anne-Laure TRIDON
Chef du service des concours

